

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21327 - 79ÈME ANNÉE

Aux antipodes de la nécessité d'un mix énergétique à partir des ressources locales

Mini-réacteurs nucléaires contre l'autonomie énergétique

Un débat a lieu en Kanaky Nouvelle-Calédonie au sujet de la mise en service en 2030 de réacteurs nucléaires pour répondre aux besoins en énergie de l'industrie du nickel. Avec une population d'un million d'habitants en 2030, La Réunion peut constituer un débouché pour l'industrie naissante des mini-réacteurs nucléaires. Cette menace ne doit pas être écartée car elle mettrait fin définitivement à toute possibilité d'autonomie énergétique, renforcerait la dépendance de notre île à l'extérieur et obligerait la population à vivre dans la hantise d'un accident aux conséquences catastrophiques.

Nouvelle-Calédonie Première a évoqué la semaine dernière la question de la transition écologique dans le territoire. Le média est revenu sur les déclarations de hauts responsables de la République à ce sujet lors de visites officielles :

« "Le seul moyen d'avoir un avenir pour la filière nickel c'est de produire une énergie qui est compétitive et beaucoup plus décarbonée », a lancé Emmanuel Macron lors de son discours le 26 juillet à Nouméa. (...) En juin dernier, déjà, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, avait lancé un pavé dans la mare lors du séminaire de la FEDOM, à la CCI. " On doit avoir en Nouvelle-Calédonie une énergie autonome, pas chère et décarbonée ». Et de dire : « il ne faut pas écarter le mini-réacteur nucléaire !" »

Cette question fait débat en Kanaky Nouvelle-Calédonie. Les indépendantistes sont en effet opposés à l'introduction de l'énergie nucléaire dans le pays. Lors d'une émission télévisée le 10 août dernier, Roch Wamytan, le président du Congrès, a déclaré : « je suis contre, on s'est toujours battu pour un Pacifique dénucléarisé. Ce n'est pas trente ans après l'arrêt des essais nucléaires en Polynésie qu'on va recommencer, je suis contre ! ».

Importer les problèmes du nucléaire en Kanaky Nouvelle-Calédonie

Le nucléaire trace-t-il son chemin en Nouvelle-Calédonie ?



Un sujet de Laurence Pourtau - ©NC laïère

Selon les informations de Nouvelle-Calédonie Première, ce sont deux réacteurs nucléaires qui sont en projet avec une mise en service prévue en 2030, dans 7 ans. Techniquement, il s'agit de deux « small modular reactor », des réacteurs nucléaires miniaturisés, livrés en kit et assemblés sur place. Des prototypes fonctionnent en Chine et en Russie.

En Kanaky Nouvelle-Calédonie, l'énergie nucléaire servirait donc à alimenter l'industrie du nickel. La France est un des pays au monde qui a le plus développé l'énergie nucléaire. Il ne fait donc guère de doute que ces mini-réacteurs constitueront une nouvelle source de profits pour l'industrie française. Mais même s'ils sont plus petits, ces réacteurs ont les mêmes caractéristiques que leurs aînés : obligation d'importer de l'uranium, production de déchets radioactifs pendant plusieurs milliers d'années et risque d'accident toujours présent.

La Réunion concernée ?

Si la Kanaky Nouvelle-Calédonie pourrait être concernée, elle risquerait de ne pas être la seule. En effet à La Réunion, moins de 20 % de l'énergie produite est issue de sources locales. L'importation du modèle occidental de consommation nécessite un besoin important d'énergie qui ne peut qu'augmenter

au rythme de la population. Statistiquement, le remplacement du charbon par des pellets de bois importés d'Amérique du Nord comme carburant des centrales thermiques fait que les énergies dite décarbonées ont vu leur part augmenter de manière importante dans le mix énergétique. Et aux yeux de Paris, le nucléaire est une énergie propre car elle n'émet pas de gaz à effet de serre pour produire de l'électricité.

Il n'en demeure pas moins que si un ou plusieurs réacteurs nucléaires de ce type étaient implantés à La Réunion, c'en serait fini de l'autonomie énergétique. Car l'uranium doit être importé. C'est également faire courir le risque à la population d'être victime d'un accident aux graves conséquences environnementales et sanitaire. C'est aussi faire reposer sur les générations futures la question de la gestion des déchets nucléaires et de la dépollution des centrales arrivées en fin de vie.

Ce qui se passe en Kanaky Nouvelle-Calédonie n'est pas anodin.

Privilégier les sources locales

Ceci rappelle la nécessité d'amplifier la bataille pour que l'autonomie énergétique soit une réalité à La Réunion. Avec l'eau, le soleil, le vent, le volcan et l'océan, La Réunion dispose d'énergies renouvelables en abondance. Toutes les conditions sont réunies pour que notre île puisse parvenir rapidement à cette autonomie énergétique, à condition de diminuer drastiquement la pollution causée par le transport et de lutter contre les importants gaspillages. Le retour du train s'inscrivait dans cette perspective.

M.M.

La nature se déterriore rapidement

50% de chances que 2023 soit l'année la plus chaude jamais vue

Un nouveau record a été établi en ce mois de juillet, le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre. Actuellement, les scientifiques attestent que 2023 est la troisième année la plus chaude jamais observée.

"Pour le moment, 2023 est la troisième année la plus chaude jamais observée", a déclaré Sarah Kapnick, scientifique en cheffe à l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). La probabilité qu'elle devienne la plus chaude s'élève à "près de 50%", a-t-elle ajouté.

En plus du réchauffement climatique, le phénomène cyclique El Nino, synonyme de réchauffement mondial supplémentaire, accentue cette tendance en réchauffant la surface des océans. Selon les scientifiques, ce phénomène devrait perdurer au-delà de l'hiver prochain.

"L'impact le plus fort d'El Nino se produira en 2024", a déclaré Gavin Schmidt, climatologue à la Nasa. "Donc nous nous attendons à ce que non seulement 2023 soit excessivement chaude, et peut-être une année record, mais aussi à ce que 2024 soit encore plus chaude."

Les deux scientifiques se sont exprimés lors d'une conférence de presse dédiée à l'analyse des températures mondiales enregistrées le mois dernier, au cours de laquelle l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique a confirmé qu'il a été un mois record.

Juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre, avait déjà annoncé le service européen Copernicus. "Il est important de se rappeler que ces années vont être fraîches en comparaison du milieu du siècle, si nous continuons à réchauffer notre planète en émettant des gaz à effet de serre", a précisé Sarah Kapnick.

La température de la surface des océans alarme les scientifiques car pour le quatrième mois consécutif, celle-ci a atteint un record, selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique. "Mère nature nous envoie un message : nous ferions mieux d'agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard pour sauver notre climat, et en d'autres mots, sauver notre planète", a déclaré le chef de la Nasa, Bill Nelson.

Gestion du fonds européen de soutien à l'agriculture à La Réunion

Alerte sur le FEADER : lettre ouverte de la CGPER au Président du Département

Le Département gère le fonds européen destiné à l'agriculture, le FEADER. Mais pour la CGPER, l'accès à ce fonds est très difficile pour les agriculteurs qui ont le droit d'en bénéficier. C'est pourquoi Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, a publié ce 19 août une lettre ouverte à destination de Cyrille Melchior, président du Département, pour alerter ce dernier au sujet de cette situation dramatique pour notre agriculture.

Pour la première fois, planteurs et usiniers se sont accordés pour un plan de relance de la production cannière en apportant au total 9,2 millions d'euros.

Le Département a souhaité gérer le fonds européen FEADER destiné à l'agriculture depuis janvier 2023. Mais force est de constater aujourd'hui que l'accès au bénéfice de ce fonds est une course d'obstacles : uniquement pour un dossier de replantation de canne à sucre c'est la croix et la bannière (analyse de sols pour chaque parcelle, documents fiscaux et sociaux alors que dans les autres DOM ça se passe autrement...) l'accompagnement des agriculteurs par vos services ne sont pas à la hauteur pour le moment, alors qu'on nous avait annoncé des procédures d'accéder aux aides simplifiées.

La réponse apportée par vos services rejetant la faute sur les règlements de l'Europe n'est pas satisfaisante aux yeux du monde agricole.

Par ailleurs, la CGPER constate un important retard dans l'instruction et la validation des dossiers d'installation des jeunes agriculteurs. A ce jour, 1 seul dossier serait validé, alors que 35 dossiers ont reçu un avis favorable l'an dernier à la même époque, et 51 au titre de l'année 2023.

A nos yeux, un manque d'effectif et une méconnaissance

du milieu agricole réunionnais sont autant d'obstacles à une bonne utilisation du fonds FEADER dont votre collectivité est l'autorité de gestion.

Ce problème s'ajoute aux interrogations relatives au rôle de la DAAF dans cette affaire. Les services de l'État sont-ils uniquement là pour faire appliquer le code rural, quel accompagnement de la profession font-ils aujourd'hui ?

Alors que notre agriculture est à un tournant, que nos professionnels ont démontré leur capacité à réagir face aux différentes difficultés, force est de constater que la nouvelle autorité de gestion du FEADER est en difficulté, avec pour conséquence d'énormes retards sur nos différents projets de développement de nos exploitations.

M. le Président réagissez, on est en train de se mettre une balle dans le pied, vos équipes administratives sont dépassées, il en va de la survie de nos exploitations, impensable que des fonds soient mis à notre disposition et que pour des problèmes de personnes, de gestion du personnel... qu'on arrive pas à les avoir dans les temps voulus.

***Le Président de la CGPER
Jean-Michel Moutama***

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La vi shèr, l'inégalité, la konparézon avèk l'égzagone.

E si ni arèté in kou d'noiye lo poisson !

Mézami dopi in bon koupe de tan, partou, i antann parl la vi shèr é pou sa i fé la konparézon rante bann pri l'égzagone épi bann pri bann péi l'outre-mèr franssé é pou nou bann pri La Rényon.

9 % pli shèr ! Sa lé pa bonpé sa !

Sé l'Insee k'i fé so bann konparézon-la pars li néna demoune konpétan ladan. Mé kan wi antann parl lo pourssantaz la shèrté d'la vi issi la Rényon épi laba dann la franssé arienk 9 %, mi jur azot wi poz aou késtyon dabor pars in pourssantaz finalman sa sé pa késhoz wi gingn apréssyé dann lo konkré épi 9 % sa lé pa vréman in shif k'i anparl aou pou vréman. Wi pé mèm dir 9 % sa la pa bokou é dir in n'afèr konmsa sa i kass pa lo kate pate in kanar.

Mé 37 % dsi lo manzé, 25 % dsi la kominikassion, 14 % dsi lé loizir

Mé lo pourssantaz sa i baz dsi in kantité produi k'i ansèrv pa toute la mèm shoz. Astèr si wi fé antanssyon déssèrtin produi wi komanss rofléshi. Alon pran troi légzanp : pou lo manzé la diféranss sé 37 % pli shèr issi ké laba, pou la kominikassion sé 25 % é pou bann loizir sé 14 % é fransh vérité mwin na poin toute zéléman pou bien apréssyé... Sa sé dé shoz demoune sirtou sak lé pov i anglouti in for bidzé ladan. Alor opliss zot lé shèr, opliss oute porte moné i vien plate-dizon opliss ou lé o flan.

Mé si ni di bann rényoné néna in nivo d'vi moyin de moïnss 27 % par rapor sète La franss

Alor in nivo d'vi sé lo pri bann produi ashté, an konparézon avèk in rovni. Si la vi lé pli shèr é sirtou dsi bann produi ou lé blijé mète in bidjé konssékan an fass é si lo rovni lé pli fèb mwin lé sir k'i fo fé in l'opérassion d'inn par rapor a l'ote pou nou ariv dann in sityassion d'okissité la poin arien a voir avèk bann péi déor : mi pé dir opliss wi ashté bann produi la anshèri, o moïnss ou néna larzan, opliss ou lé o flan. Opliss ou lé oki !

Mé i fo galman ignor pa bann gran diférans rovni dan la sossyété

Astèr nou lé pi ditou dann in moyène, dann in zénéralité, mé dann lo gran dékalaz rovni rante sak néna épi sak na poin lé fassil pou konprann dann kondission konmsa la vi demoune mizèr (17 % la popilassion) é demoune pov (pliss 40 % noute popilassion) ni oi la difikilté i amass dann in pol — lo pol d'anba —, é la fassilité, lo bien-être i amass l'ote pol — lo pol d'an-o -... La pa sa l'égalité nou la domandé. La pa sa lo modèl sossyété k'i konvien anou, é fransh vérité si nou lé révolté la pa san rézon é i sèrv pa arien d'noiye lo poisson.

A bon antandèr, salu !

Justin